

La déclaration solennelle sur l'égalité des genres en Afrique, le Protocole sur les droits de la femme en Afrique
et
la politique
de
l'UA sur le RPCD culmine le besoin
de
l'intégration
de
s
genre
s dans le
processus
de
paix
et
de
sécurité en Afrique.

Malgré l'engagement continentale pour l'égalité des genres, ainsi que des instruments internationaux comme la Résolution 1325 du Conseil
de
paix
et
de
sécurité
de
s Nation unies, sur la Femme, la
paix
et
la sécurité, les femmes
et
les questions concernant les femmes souffrent d'une double marginalisation continue
de
ces
processus
– premièrement, en terme
de
s participation
de
la femme,
et

de
uxièmement, en terme d'examen
de
s questions
de
genre
...

L'objectif de l'intégration du genre est de : contribuer de la participation d'un plus grand nombre de femmes a tout niveau, à travers tous les domaines du secteur de la sécurité ; améliorer le niveau de l'égalité entre les sexes dans le secteur de sécurité ; améliorer l'état de préparation des troupes et de police déployées sur les opérations de paix afin de répondre aux questions de genre; et d'améliorer la responsabilisation du secteur de la sécurité en termes de réalisation de l'équité entre les sexes ...